



**Assemblée générale  
Conseil de sécurité**

Distr. générale  
19 avril 2011  
Français  
Original : anglais

**Assemblée générale  
Soixante-cinquième session  
Point 68 de l'ordre du jour  
Promotion et protection des droits de l'homme**

**Conseil de sécurité  
Soixante-sixième année**

**Lettres identiques datées du 15 avril 2011, adressées  
au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée générale  
et au Président du Conseil de sécurité par le Chargé d'affaires  
par intérim de la Mission permanente de la République islamique  
d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint une lettre adressée au Secrétaire général par le Ministre des affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Ali Akbar Salehi, concernant la situation au Bahreïn (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de l'Assemblée générale, au titre du point 68 de l'ordre du jour, ainsi que du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Chargé d'affaires par intérim  
(*Signé*) Eshagh **Al Habib**



**Annexe aux lettres identiques datées du 15 avril 2011,  
adressées au Secrétaire général, au Président de l'Assemblée  
générale et au Président du Conseil de sécurité  
par le Chargé d'affaires par intérim de la Mission  
permanente de la République islamique d'Iran  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

La situation au Royaume du Bahreïn préoccupe actuellement gravement le peuple et le Gouvernement de la République islamique d'Iran. Étant donné que mon pays, qui est situé au voisinage immédiat du Bahreïn, jouit d'affinités historiques et culturelles très anciennes et profondes avec son peuple, nous ne pouvons rester indifférents face à une situation qui peut dégénérer et déstabiliser toute la région du golfe Persique, avec des répercussions sur la région plus vaste du Moyen-Orient, voire au-delà.

La vive inquiétude ressentie dans mon pays s'explique par plusieurs incidents regrettables qui se sont déroulés au Bahreïn et qui sont brièvement exposés ci-après :

- Des rapports provenant de sources différentes indiquent qu'en se soulevant pacifiquement à la mi-février, le peuple du Bahreïn voulait faire entendre des revendications parfaitement légitimes, telles que la réforme du système politique, la participation politique, un plus grand respect des droits de l'homme dans le pays, la libération des prisonniers politiques, la fin d'une discrimination de type apartheid et le droit d'élire leurs représentants au parlement et leur gouvernement. L'intensification de la répression est malheureusement la réponse qui a été apportée à ceux qui exprimaient pacifiquement leurs aspirations sociales et politiques. En conséquence, des civils non armés qui manifestaient ont été abattus à bout portant et beaucoup d'autres sont portés disparus, des résidences privées ont été perquisitionnées, le plus grand hôpital du pays a été assiégé et le personnel médical, y compris des ambulanciers ont été tabassés, portant atteinte au droit à la vie;
- Les mesures adoptées et appliquées et qui témoignent de la politique de répression en vigueur au Bahreïn, sont particulièrement préoccupantes. L'intervention militaire étrangère dans ce pays avait pour seul but de fournir un appui au Gouvernement pour étouffer les revendications légitimes de son peuple. Nous sommes fermement convaincus que la répression n'est pas la bonne réponse, en particulier lorsqu'un peuple se soulève pour exiger le respect de ses droits fondamentaux. Au contraire, la répression peut exacerber la situation et amener la société au point de rupture.
- Il est déplorable que cette vague de répression s'abatte sur le Bahreïn sous les yeux du Conseil de sécurité des Nations Unies, que les grandes puissances choisissent de rester en dehors de cette affaire et montrent peu d'empressement à intervenir, ou tout du moins à condamner le recours à la violence contre des civils pacifiques. Peut-on en déduire que, comme ailleurs, les bons alliés peuvent toujours bénéficier d'une plus grande marge de manœuvre en termes de violence et que, lorsque des intérêts manifestes sont en jeu, il n'est pas défendu de prendre le parti des despotes et d'oublier des « valeurs » habituellement brandies en étendard?

- Saisissant l'occasion qui m'est offerte, je voudrais rejeter catégoriquement les tentatives désespérées des autorités bahreïniennes, qui cherchent à impliquer mon gouvernement dans une situation provoquée par leurs seules bêtises et erreurs d'appréciation. Alors que l'amitié et la sympathie entre les Iraniens et les Bahreïnais sont des valeurs solidement ancrées dans une histoire longue et en grande partie commune, ces derniers, comme tous les autres peuples, n'ont pas besoin d'être inspirés de l'étranger pour revendiquer leurs droits fondamentaux. En outre, aucune accusation ne peut faire oublier le fait que des manifestants non armés sont soumis à des violations des droits de l'homme.

Étant donné qu'il n'existe pas de solution militaire aux problèmes auxquels le Bahreïn est confronté et qu'une intervention militaire étrangère à l'encontre d'un mouvement national pacifique exacerberait tôt ou tard la situation, mon gouvernement condamne le recours à la violence contre des civils pacifiques et demande le retrait des forces étrangères du Bahreïn. Entre-temps, je demande aux Nations Unies, notamment au Conseil de sécurité, d'honorer ses obligations et de prier les autorités du Bahreïn et celles des forces militaires d'intervention de s'abstenir de toute violence à l'encontre de civils pacifiques, d'exiger du Gouvernement bahreïni qu'il traite tous ses citoyens de manière équitable, dans le respect de la dignité humaine, et de résoudre les problèmes actuels dans le pays par le dialogue politique.

Dans le même temps, la communauté internationale doit prendre la peine de respecter les souhaits de l'écrasante majorité des Bahreïnais et faire tout son possible pour aider à répondre à leurs aspirations légitimes. Tout en s'employant à exiger des autorités bahreïnaises qu'elles honorent leurs obligations juridiques internationales, elle ne devrait pas tolérer les mesures qui peuvent conduire à l'aliénation des Bahreïnais.

Ministre des affaires étrangères  
de la République islamique d'Iran  
(*Signé*) Ali Akbar **Salehi**